

ORAGROUP S.A.

Rapport des Commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORAGROUP S.A.

(Article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2025

ORAGROUP S.A.

BP 2810 Lomé - Togo

Ce rapport contient 03 pages

L'annexe comprend 01 pages

ORAGROUP S.A.

Siège social : 392, rue des Plantains, B.P.2810 Lomé - Togo
Capital social : F CFA 69 986 131 000

Rapport des Commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORAGROUP, établi en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE (AUDSCGIE)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société et en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il appartient à votre Société ou toute personne habilitée par elle d'établir le registre des titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au mandataire social d'attester de la tenue conforme dudit registre par une déclaration.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence du registre de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne sont ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- constater l'existence du registre à jour de titres nominatifs émis par votre Société au 31 décembre 2025 ;
- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestre des titres ;
- vérifier que toutes les écritures contenues dans le registre ont été signées par le représentant légal de la Société.

ORAGROUP S.A.

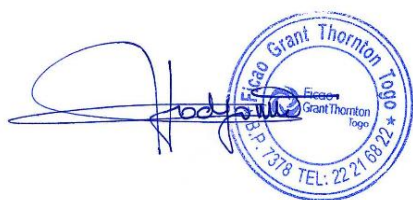
*Rapport des Commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORAGROUP S.A.
(Article 746-2 de l'AUSCGIE)*

Sur la base des travaux effectués, nous vous informons que le registre des titres nominatifs est tenu à jour conformément aux dispositions de l'article 746-1 de l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

Lomé, le 12 juin 2026

Les Commissaires aux comptes

Ficao Grant Thornton Togo

A blue ink signature of Germain Gbedjeha is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text "Ficao Grant Thornton Togo" around the perimeter and "S.R.L. 7378 TEL: 22 21 63 22" in the center.

Germain Gbedjeha
Associé

KPMG Togo

A blue ink signature of Franck Fanou is written over the KPMG Togo contact information. The contact information includes the company name, address, and phone number.

Franck Fanou
Associé

Annexe :

**Déclaration de conformité des dirigeants sur
la tenue du registre des titres nominatifs**



Oragroup

Holding du Groupe Orabank

**ATTESTATION DE TENUE CONFORME DU REGISTRE
DE TITRES NOMINATIFS**

Date d'arrêté : 31/12/2025

Je soussigné, Monsieur **Ferdinand NGON KEMOUM**, Administrateur directeur général de la société ORAGROUP, Société Anonyme au capital de 69 986 131 000 FCFA, ayant son siège au 392, rue des plantains B.P 2810 Lomé Togo, Téléphone : 00228 22 23 05 80, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Lomé - Togo sous le numéro TOGO LOME 2000 B 1130.

Atteste que ORAGROUP S.A. procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues ; le dernier mouvement des titres ayant eu lieu le **27 août 2024** à la suite de la reprise par Vista Group Holding des 2 189 789 actions Oragroup détenues par ORA SPV Holding dans le cadre de la fusion par absorption.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Cette déclaration est faite en vertu des dispositions de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Fait à Lomé, le 05 mai 2026


Ferdinand NGON KEMOUM
Administrateur Directeur Général

392, Rue des Plantains – BP 2810 Lomé – TOGO

Tél. : (228) 22 23 05 80 – Fax : (228) 22 20 48 51

www.orabank.net

S.A. au capital de 69.986.131.000FCFA – R.CCM. 2000 B 1130 – NIF 1000173853